

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°161
Octobre
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P.4

CIRCULATION

Dès le 12 octobre, la rue Eugène Renault sera à double sens !



P.6

Un bus
pour l'emploi.



P.7À9

La biodiversité
en ville.



P.12-13

Dynamisme
économique.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **À la Une** > Circulation - P. 4
- **Ma ville** > Tous réunis - P. 5
- **Emploi** > Le Bus Job Insertion - P. 6
- **Environnement** > La nature en ville - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Écoles** > Rentrée - P. 14
- **Collège** > Intégration - P. 15
- **Actualités** > Urbanisme - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

25 octobre (secteur vert) / 26 octobre (secteur bleu)
27 et 28 octobre (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.

Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Saint-Arnoult

Dépôt légal : Octobre 2021

Directrice de la publication :
Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ÉCLAIR



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

18 mois sont passés depuis le premier confinement. Comment voyez-vous la reprise de la vie au quotidien ?

La vaccination était pressentie comme la solution face au virus de la Covid-19. Nos concitoyens étaient impatients de se faire vacciner alors que les précieuses fioles faisaient défaut. Depuis des mois le vaccin est disponible en quantité suffisante pour tous. Le résultat est évident : être vacciné est synonyme de liberté. Les cinémas, bars, restaurants, salles de spectacle sont de nouveau accessibles. Nous avons organisé le forum des associations en un lieu unique. Les salles associatives sont de nouveau ouvertes pour toutes celles et ceux disposant du pass sanitaire. Nous allons pouvoir réunir nos aînés le 10 octobre pour un repas en commun au Colombier.

La rue de la Martinière a retrouvé son double sens sur sa totalité. La rue Eugène Renault devrait le retrouver ce mois-ci. Ya-t-il d'autres interventions de ce genre prévues sur la voirie ?

Il nous semblait urgent d'intervenir sur ces deux points de circulation tant ils compliquaient la vie de nombreux Arnolphiens. Nous sommes évidemment convaincus que tout changement

de cette nature ne peut satisfaire l'ensemble des riverains. La priorité de la municipalité est la sécurité des usagers des rues de la commune et c'est pourquoi certaines modifications doivent avoir lieu sans pour autant changer une nouvelle fois le plan de circulation en place.

Où en est le recrutement en mairie ?

La fonction publique offre à ses agents une grande liberté de mobilité. Ainsi, en plus des départs à la retraite, des agents de notre commune sont allés poursuivre leur carrière dans d'autres collectivités et parfois même dans d'autres régions. Il nous faut en permanence recruter. Cela a été le cas par l'arrivée le 1^{er} septembre d'un animateur pour le club 11-17 et d'une secrétaire du Maire le 6 septembre. Prochainement nous rejoindront : deux policiers municipaux, une responsable du service finances, un chargé de mission pour l'opération Petites villes de Demain, une assistante administrative des services techniques et de l'aménagement ainsi qu'un agent pour le service de nettoyage..

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines



Petites villes de demain.

Saint-Arnoult-en-Yvelines et Ablis font partie des 1600 communes retenues par l'État dans le cadre du projet Petites Villes de Demain doté de 3 milliards d'euros pour les accompagner dans l'aménagement de leur espace urbain. Une convention, signée à Rambouillet par les représentants de l'État, du Département des Yvelines, de la communauté de communes Rambouillet Territoires et des deux communes, acte ce partenariat.

Aujourd'hui, le recrutement d'un chargé de mission commun aux deux communes est en cours. Le salaire de cet agent est financé en partie par le dispositif Petites Villes de Demain.

La rue de la Mairie passe à double sens.



Bons sens !

Fluidifier la circulation et destiner le parking du Jeu de Paume à son unique rôle de parking et non à celui de voie de circulation. Tels sont les objectifs du passage de la rue Eugène Renault en double sens.



Dès le 12 octobre, ce que de nombreux riverains et usagers des services publics présents autour de la place du Jeu de Paume (la mairie, l'école maternelle, la médiathèque, la crèche, la halte-garderie, le conservatoire) attendaient sera effectif : le retour du double sens de circulation rue Eugène Renault.

Une mise en circulation échelonnée

8 septembre

- Mise en place du feu tricolore à l'angle avec la rue du Docteur

Camescasse. (Ce feu est actuellement bâché)

4 octobre

- Pose d'une signalétique verticale annonçant le changement de carrefour composé des rues Eugène Renault, Charles-de-Gaulle, Docteur Rémond et Docteur Camescasse

11 octobre

- Suppression des places de stationnement sur le linéaire de la rue Eugène Renault.
- Matérialisation au sol du double sens

12 octobre

- Mise en service du feu tricolore et du double sens
- Inversion du sens de circulation du parking du Jeu de Paume
- Il ne sera plus possible d'emprunter ce parking en venant de la rue Eugène Renault
- L'accès au parking se fera **uniquement** par la rue du Docteur Camescasse
- La sortie du parking se fera **uniquement** par la rue Eugène Renault
- Passage en zone bleue du parking (durée 1h30)

Forum des associations : les retrouvailles.



Le plein d'activités.

Cette année, le forum des associations a renoué avec son charme d'avant 2020, à savoir réunir le tissu associatif arnolprien sous l'unique toit du gymnase, et non en deux lieux distincts. Un retour à la convivialité rendu possible néanmoins par l'obligation du pass sanitaire et le port du masque. La fête a été grande et l'espoir d'une saison 2021-2022 pleine, qu'elle soit culturelle, associative ou sportive, a redonné le sourire aux bénévoles.



La commune a reconduit sa subvention de 40 € pour chaque Arnolprien jusque ses 21 ans répartie en deux Tickets Jeunes de 20 €, respectivement valables pour une activité culturelle et sportive. Ils sont encore disponibles en mairie jusqu'au mois de novembre.



La nouvelle section baseball de l'USSA n'a pas eu de difficultés à trouver ses premiers adeptes, à l'image de Tom, 12 ans.

Pour défendre le consommateur, UFC Que Choisir est de retour en présentiel à l'Espace Culturel Victor Hugo le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Contact : 01 78 82 52 12



« Ça va faire du bien » admet avec soulagement Manuela, 73 ans, qui va reprendre la gym douce les mardi et jeudi de 10h30 à 11h30 avec le Club des Remparts.



Nos élus ont témoigné de l'intérêt pour l'échange avec nos amis de Freudenberg dont le prochain rendez-vous outre-Rhin est programmé du 29 octobre au 1^{er} novembre 2021.



Joie de se retrouver et de fêter un anniversaire sur le stand de Photosphère. Cela valait bien un cliché.

Le Bus Job Insertion : trouvez votre prochain emploi ou salarié.



Au plus près !

Acteur de proximité, le Département a mis en place le dispositif innovant Bus Job Insertion afin de permettre aux Yvelinois concernés de bénéficier d'un accompagnement de qualité et personnalisé.

Objectif : trouver un emploi, réussir sa reconversion professionnelle ou aider les TPE-PME dans leurs démarches de recrutement.



Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? Vous cherchez à recruter ? Un jour par mois place du Champ de Foire, retrouvez le Bus Job Insertion mis en place par le département des Yvelines. Un bus itinérant plutôt qu'un bureau permanent, c'est le pari que le département des Yvelines prend pour venir en aide au plus grand nombre. C'est en modernisant et en proposant des dispositifs innovants que le Département assure une qualité de prise en charge et d'accessibilité de ses services pour tous.

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? Insertion, réorientation professionnelle, recherche d'un

nouvel emploi : **le Bus Job Insertion est pour vous !**

Au sein du bus, vous trouverez :

- un espace informatique en libre-service pour la réalisation de vos CV, lettres de motivation et recherches d'offres d'emploi en toute autonomie ;
- un accueil sur mesure avec conseils et accompagnement dans votre recherche d'emploi par des spécialistes de l'insertion professionnelle ;
- de nombreux événements organisés avec différents partenaires qui viendront vous rencontrer spécialement dans le bus pour vous apporter réponses et orientation dans le cadre de vos démarches.

TPE - PME, vous cherchez à recruter ?

Aides au recrutement ou aides à

l'embauche : **le Bus Job Insertion est pour vous !**

Au sein du bus, vous trouverez :

- un accompagnement dédié aux entreprises locales dans leurs projets de recrutement ;
- une aide à la diffusion de vos offres d'emploi ;
- des conseils concernant les aides à l'embauche dont vous pourriez bénéficier ;
- une mise en relation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion professionnelle dans le cadre de l'organisation d'événements.

+ d'infos : 01 30 836 836 et sur yvelines.fr/bus-insertion

Venue du bus : les lundis 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre de 9h30 à 16h30, place du Champ de Foire.

Retrouvez toutes les informations sur le Bus Job Insertion.



Espaces verts et biodiversité : une préoccupation actuelle pour l'environnement des Arnolphiens.



Un cadre de vie naturel.

Saint-Arnoult se situe près de Paris, Saint-Quentin en Yvelines, proche également du plateau de Saclay qui aujourd'hui est en grande mutation pour devenir un immense pôle scientifique et technologique desservi par l'autoroute (Distance Saclay/Saint-Arnoult : 28mn, 35km) et va, de facto, devenir une petite ville de demain.



Comme dans tous les villages autour de notre commune, les infrastructures urbaines et les aménagements verts seront ou sont déjà sous dimensionnés et ne sont plus adaptés aux conditions actuelles complexes liées à l'arrivée de nouveaux habitants et aux problématiques engendrées par le changement climatique : sécheresses, canicules, inondations, incendies... Pourtant la ville se densifie

« Des arbres à replanter et des espaces verts à créer et préserver. »

inexorablement suivant les obligations et directives gouvernementales.

Nos champs, forêts, zones humides, couloirs verts et bleus et espaces verts revêtent alors une importance capitale et contribuent grandement à lutter contre ces phénomènes climatiques en stockant le carbone, rafraîchissant la ville et en absorbant l'eau lors des pluies intenses. Il nous faut donc les préserver, les embellir et les réinventer avec un principe indéfectible : zéro phyto !

C'est face à ces défis que nous devons ensemble nous investir.

Un état des lieux

Aujourd'hui déjà dans notre commune, la densification du centre-ville est imposée relativement à son caractère carencé concernant les logements sociaux. Les futurs projets immobiliers seront donc nombreux et concentrés. La route départementale qui traverse le centre-ville est également un frein aux désirs des Arnolphiens de pouvoir profiter d'un centre ville agréable et complique la gestion du fleurissement interne : beaucoup de voitures et peu de place.



Nos agents des services techniques municipaux ont en charge tout ce patrimoine commun vivant : l'entretien des arbres, des rues, la gestion des plans d'eau communaux ainsi que la propreté de la ville et doivent faire face également à de trop nombreuses incivilités. Ils sont attentifs aux problématiques de biodiversité, de changement climatique notamment pour le choix des essences futures à planter, ou encore des matériaux urbains par exemple. Nos atouts principaux sont donc : notre rivière, nos deux principaux parcs, Aleu et Arsonneau, ainsi que la coulée verte qui demandera un important travail d'études. Les rues, sentes et parkings ont aussi leur rôle à jouer entre massifs, ronds-points ou bords de murs.



La gestion des zones humides : un véritable réseau bleu

• La Rémarde

Les travaux de réhabilitation du cours d'eau sont en cours avec la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (RT78) dans le cadre de la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) et ses

les inondations. Nos villes n'étant pas adaptées aux phénomènes actuels de pluviosité intense et de courte durée, nous allons devoir trouver des solutions d'adaptation.

Des zones de non tonte sont mises en place pour préserver plantes, insectes, oiseaux... Un projet de rénovation (parcours



gardes-rivières. Ils sont seuls habilités à intervenir sur la partie communale de la Rémarde (Éclair septembre 2021).

• Le parc de l'Aleu

Le parc de l'Aleu offre un système hydraulique complexe. La protection des berges dont certaines parties ont été replantées de végétaux adaptés est d'une importance capitale dans ce processus de lutte contre

pour personnes à mobilité réduite, sentier botanique, réfection des barrières en bois...) est en cours d'étude. Il nécessite un plan précis du parc qui a été récemment réalisé par un géomètre.

• Les mares forestières en forêt du Bréau

La proximité de la forêt domaniale du Bréau est un poumon vert. La forêt est gérée par l'ONF comme les 3 mares permanentes





qu'elle contient. Ses allées permettent une circulation douce de Ponthérvard à Saint-Arnoult et pourraient entrer dans le projet de coulée verte suivant l'ancienne voie de chemin de fer Chartres-Paris.

La grande forêt de Bréau-Dourdan, quant à elle, est reconnue pour la qualité de ses chênes et possède plus d'une trentaine de mares ce qui fait d'elle un réservoir de zones humides.

• **Les moulins jalonnent le cours d'eau** et ont une histoire à partager avec tous. La réhabilitation du Moulin neuf et la gestion des terrains attenants font l'objet d'une attention particulière.

En ville : des arbres à replanter et des espaces verts à créer et préserver

• Le parc Arsonneau

Une densification végétale est en cours. Des bulbes seront plantés en automne. On note des incivilités plus fréquentes et plus importantes souvent aux yeux de tous en centre-ville notamment. Des informations « stop incivilités », des incitations au respect des autres et de la nature sont prévues au cours des mois qui vont suivre.

• Le jardin de l'église

Il est à l'étude afin de transformer cette pelouse en petit jardin accueillant pommiers, petits fruitiers et plantes de jardin ainsi qu'aromatiques à travers un projet participatif et intergénérationnel.

• D'autres sites sont à l'étude :

Pour certaines de ces actions, des aides à la conception ainsi que des recherches d'aides et de financements sont en cours.

Avec le concours de « Villes et villages fleuris », des conseils avisés nous seront donnés cet automne avec la venue d'un spécialiste des agencements verts urbains. Nous espérons également une aide technique que nous avons demandée auprès du Parc Naturel Régional, dont nous sommes ville porte, pour certains projets de voie douce comme la coulée verte.



Ainsi plusieurs études sont en cours (agencement, choix des végétaux, chiffrage...) au niveau du rond-point route de Clairefontaine et du rond point du Dr Rémond.

Les alignements d'arbres et la plantation de haies sont envisagés au cours de ce mandat dans différents secteurs.

Le cimetière a été remis en état par une société extérieure et est régulièrement entretenu par nos services techniques chaque semaine.

• Les futurs arbres de la rue Jean-Moulin

Les alignements d'arbres et la plantation de haies sont envisagés au cours de ce mandat dans ce secteur.

L'abattage des acacias rue Jean-Moulin s'est bien déroulé et les riverains ont pu récupérer quelques sections de bois calibrées.

Vient le temps avec l'automne, des plantations futures qui feront l'objet d'une information particulière : Les agents des services techniques vont procéder à plusieurs dizaines de plantations d'arbres choisis pour leur caractère forestier et décoratif sur la partie skate parc/site de la gendarmerie et du centre de secours. Un sentier piéton sera préservé car faisant partie du futur projet de voie douce de la coulée verte.

C'est un espace "vert" qui va naître et grandir avec les arbres et les haies colorées qui seront placées sous notre vigilance à tous.

Il est important de rappeler que l'entretien des villes se fait aujourd'hui sans produit phytosanitaire. Il faut donc changer notre vision et dans l'avenir repenser la conception des espaces en faveur de la diversité végétale et animale.

Sur les ondes de France 3.

Pour cette rentrée, France 3 Île-de-France a entamé un tour des communes éloignées des feux de l'actualité, pour son émission matinale « Vous êtes formidables ». C'est donc par Saint-Arnoult-en-Yvelines que la chaîne régionale est passée jeudi 7 septembre. Mme le Maire, Joëlle Jégat, a ouvert cette série de 4 reportages diffusés les 13, 14, 15 et 16 septembre. À cette occasion, Mme le Maire a accueilli les téléspectateurs devant l'église Saint-Nicolas, monument historique situé sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, avant de leur faire découvrir les créations de l'Autre Boulangerie et la Maison Elsa Triolet-Aragon. La présentation de la commune s'est poursuivie via les associations le Sarment Arnolphien, VTT-Star et la Ressourcerie.



Un véhicule électrique en mairie.

Depuis le mois d'août, en remplacement d'un véhicule thermique, la mairie s'est dotée d'un utilitaire électrique entièrement financé grâce aux enseignes locales ayant souscrit un emplacement publicitaire sur sa carrosserie pour une durée de deux ans.

Seule reste à la charge de la mairie la location des batteries pour un coût annuel de 700 €.



Un petit Roland Garros au complexe sportif.



Après des travaux estivaux, les adeptes de la petite balle jaune licenciés à la section tennis de l'USSA disposent dorénavant de deux courts de tennis en terre battue artificielle. Des surfaces qui nécessitent un petit arrosage avant de taper la balle.



Avez-vous assuré votre trottinette ?

Devant la multiplication des EDPM, comprenez Engins De Déplacement Motorisés, les pouvoirs publics ont réglementé leur circulation, notamment par l'obligation de l'assurer en responsabilité civile. Cela s'entend pour les trottinettes mais aussi pour tout autre véhicule sans place assise équipé d'un moteur électrique et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h sans dépasser 25 km/h. Cela s'applique donc également aux gyropodes et hoverboards.

Poubelles : avant 18h ce n'est pas l'heure !



La propreté de la commune passe parfois aussi par le respect de règles simples. Il y va ainsi de la sortie des poubelles. Afin de ne pas les avoir en permanence sur les trottoirs, un arrêté

municipal de 2018 stipule ceci :

Article 1 : Le dépôt des poubelles à ordures ménagères est autorisé uniquement les veilles de collecte après 18h.

Article 2 : Les sacs poubelles devront être entreposés dans les conteneurs/poubelles prévus à cet effet.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux règlements et lois en vigueur.

Les poubelles doivent ensuite être rentrées au plus tard le soir du jour de la collecte.

Retrouvez les arrêtés qui régissent notre quotidien sur le site Internet de la commune à la rubrique [Mairie > Arrêtés municipaux](#)

Prenez RDV pour vos encombrants !



Point n'est utile de semer vos objets encombrants en forêt ou le long des routes désertes, acte répréhensible et passible d'une amende de 1500 € ! La meilleure solution et la plus respectueuse est bien plus simple. Sur

appel téléphonique, le SICTOM passe chez vous pour vous débarrasser de tables, chaises, sommiers, matelas, fauteuils, radiateurs, lavabos, vélos...

Un seul numéro le : 0 800 49 50 61

Unis en faveur du patrimoine local



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les associations Art' Passion Arnolprien, le Sarment Arnolprien ainsi que La Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines étaient présentes dimanche 19 septembre au Parc du Docteur Arsonneau. Tout au long de la journée, le public est venu découvrir et échanger sur les activités proposées par les bénévoles de ces trois associations. Et pendant la matinée La Société Musicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines nous a rejoint pour une aubade joyeuse et dynamique.

Art' Passion Arnolprien qui organise tous les ans un salon d'art au Colombier, exposait des œuvres de Jean-Louis Boutier (peintre), Ghislain Delusseau (sculpteur déchéticien), Corinne Delusseau Rouxel (plasticienne), Michel Derogis (mosaïste) et Gérard Monborren (peintre), tous artistes de notre commune. Elle a également annoncé que son prochain salon d'art aura lieu du 26 mars au 3 avril 2022.

Le Sarment Arnolprien a pour la première fois pu faire déguster le vin du Prieuré produit à Saint-Arnoult-en-Yvelines, à partir de 1260 pieds de chardonnay plantés en 2002 sur 20 ares d'un terrain municipal. Les bénévoles ont également présenté le travail réalisé tout le long de l'année : de l'entretien du terrain et de la vigne jusqu'aux vendanges et la mise en bouteille. Venez assister aux prochaines vendanges qui auront lieu le 9 octobre.

La Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines a quant à elle mis à disposition des petits et des grands son Jeu de l'Oie de Saint Arnoult en Yvelines qui en a ravi plus d'un. Le dernier ouvrage « Anciennes auberges et vieilles demeures de Saint-Arnoult-en-Yvelines » était accompagné d'une galerie de photos de ces enseignes et pouvait être dédicacé par ses deux auteurs Monsieur et Madame Houssinot.

Cette manifestation culturelle réalisée par trois associations soucieuses de faire vivre le patrimoine de Saint-Arnoult-en-Yvelines depuis de nombreuses années, a nécessité un véritable investissement de la part de leurs bénévoles se rendant disponibles pour cette journée singulière. Merci à eux !

Une nouvelle « Autre Boulangerie ».



Après un mois de travaux courant juillet, « L'Autre Boulangerie » s'est métamorphosée. « Il y a 3 ans, nous sommes arrivés par hasard à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Nous cherchions à reprendre une boulangerie. Aujourd'hui, la ville et la région proche nous plaisent, nous allons donc rester. Pour cela, nous souhaitons une boulangerie à notre goût. Les travaux ont permis de passer de 3 mètres à 6 mètres de vitrine réfrigérée, offrant ainsi la possibilité de proposer de nouveaux produits. Cet aménagement ravit également beaucoup la clientèle et valorise le centre-ville. Aujourd'hui le magasin emploie 10 salariés, à savoir 2 boulangers, 2 pâtisseries, 2 vendeuses, 1 tourier*, 3 apprentis, plus mon épouse Audrey et moi », précise Quentin, le jeune chef d'entreprise.

Une nouvelle ouverture

Preuve que la région convient vraiment aux deux dirigeants, ils ouvriront le 5 octobre une seconde enseigne à Bonnelles, rue de la Libération.

* Le tourier a pour responsabilité de préparer toutes les pâtes à destination des viennoiseries, des tartes, des feuilletés salés et sucrés,... à l'exception du pain.

Brocante du 2 octobre : Où se restaurer ?



Se retrouver !

Une brocante, c'est investir l'espace public le temps d'une journée pour chiner mais aussi pour se retrouver en terrasse. Pour se désaltérer ou manger, vous n'aurez que l'embaras du choix.

A l'occasion de la traditionnelle brocante de l'ACASA nos professionnels des métiers de bouche nous régaleront. Voici la liste des points auxquels il fera bon de marquer une pause :

- Le Gaulois** Parking U EXPRESS proposera sa « Choucroute garnie ».
- Le Truck à Pizzas** parking du Pigeonnier : cafés, pizzas.
- Locan Dino**, 2 rue Charles-de-Gaulle : Spécialités italiennes.
- First Pizza**, 5 bis rue Charles-de-Gaulle.
- Le Petit Fourneau**, 42 rue Charles-de-Gaulle : kebab, sandwichs, pizzas, boissons fraîches.
- Restaurant Le 42**, 42 rue Charles-de-Gaulle avec ses spécialités « maison » et ses délicieux

Burgers. Belle terrasse.

L'Autre Boulangerie, 49 rue Charles-de-Gaulle.

La Rémarde, Brasserie. Belle terrasse.

Boulangerie pâtisserie Merrifields, 59 rue Charles-de-Gaulle.

La Boucherie du Centre, 64 rue Charles-de-Gaulle : barbecue merguez, saucisses aux herbes et frites.

Eren Baba, 61 rue Charles-de-Gaulle, kebab, frites, terrasse.

La Maison Catuna, 71 rue Charles-de-Gaulle, spécialités de Transylvanie. Terrasse devant le restaurant.

Auberge de L'écreuil, 89 rue Charles-de-Gaulle vous proposera un menu « Spécial Brocante ». Entrée-plat-dessert à 25 € - Entrée-plat ou plat-dessert 20 €.

Terrine de lapin ou terrine aux 2 poissons. Blanquette de veau à l'ancienne ou filet de lingue fraîche en sauce. Crème brûlée ou moelleux au chocolat. Cuisine 100% maison avec des produits frais !

Saveurs Gourmandes, nouvel adhérent à l'ACASA, sera présent devant les Ets Alexandre pour vous présenter ses spécialités en cookies, macarons..., 34 rue Charles-de-Gaulle.

La Cave des Remparts, 10 rue des Remparts vous recevra dans son jardin pour un moment de détente : café, bière tchèque à la pression, boissons fraîches, vins servis au verre ou à la bouteille au prix cave ! L'assiette du caviste : frites, merguez, chipolatas, hot-dog, sandwichs et les délicieux cannelés bordelais « maison ».

L'enseigne U Express poursuit sa modernisation.



« Il y a 35 ans que le parking n'avait pas été rénové », retrace Manuel Augé, le patron de l'enseigne U Express, rue des Remparts. Mais ce qui motive l'enseigne à revoir l'agencement des 47 places de stationnement c'est d'abord le souhait de les réserver exclusivement aux clients du centre commercial pendant la durée de leurs achats. Pour autant, ces travaux s'inscrivent dans un projet plus global de modernisation du centre commercial avec l'agrandissement de la surface de vente et le transfert de la cordonnerie à côté du bar-brasserie Le Gaulois.

Complèteront prochainement les travaux extérieurs : deux bornes de rechargement électrique, un nouvel éclairage, l'agrandissement de l'aire de stationnement de 2 roues, la végétalisation de nouveaux massifs, ainsi que le transfert des livraisons matinales rue Jean-Moulin d'ici la fin de l'année, afin de limiter les nuisances sonores. Globalement, 6 à 7 mois de travaux sont encore nécessaires pour transformer le centre commercial des Remparts. Ils se dérouleront sans fermeture du magasin. La clientèle pourra ainsi suivre leur évolution.

Bracelets «Cœur de Bo'M».



Depuis le mois d'avril, sous le statut d'auto-entrepreneuse, Sandrine Pron propose à la vente les bracelets qu'elle confectionne. Des réalisations au travers lesquelles elle laisse transparaître sa passion pour l'état d'esprit bohème chic et naturel. « Mes bracelets sont composés de pierres semi-précieuses (agate, amazonite, œil de tigre, pierre de lune...) et de bois brut, du hêtre. Ils s'adressent aux femmes, avec des breloques pour leur donner vie et caractère, mais aussi aux hommes, voire aux enfants sur commande. Je crée aussi des bracelets en tissus, de style Liberty », détaille la créatrice.

D'un tarif allant de 9€ à 40€, retrouvez les bracelets « cœur de bo'M » exclusivement sur Instagram et Facebook.

Contact : Sandrine Pron au 06 15 04 59 80

Du nouveau mobilier au Flash.

L'été a permis à Philippe Torres, le tenancier du flash, de revoir l'aménagement de son bar/tabac/presse. Ainsi du mobilier flambant neuf assure la présentation des journaux, magazines et également des tabacs et dérivés.

Quant à la partie bar, de nouvelles tables et chaises permettent à la clientèle de se retrouver autour de conversations diverses et variées, ou d'un en-cas.



Nos écoles ont retrouvé vie.



Cartables !

Après deux mois de vacances bien méritées, enseignants et élèves ont repris respectivement depuis les 1^{er} et 2 septembre le chemin de l'école. Une rentrée sans encombres pour les professeurs des écoles, et pour les petits Arnolphiens.



Les parents sont toujours aussi nombreux pour accompagner leur progéniture dans la classe supérieure.



Premier contact entre l'enseignant, les parents et les enfants.



Ce petit bonhomme a su captiver son public féminin en narrant ses vacances.



Accompagnés de Mme Jégat, Maire, les petits de la maternelle Jeu de Paume découvrent la nouvelle activité installée cet été dans la cour de l'école.



Les précautions sanitaires sont encore en vigueur...

La tête et les jambes, pour faire naître l'esprit de groupe.

Venant de différentes écoles élémentaires, les 200 élèves de 6e du collège Georges Brassens ont vécu vendredi 17 septembre une journée d'intégration. Un temps de partage pour faire connaissances avec leurs nouveaux camarades mais aussi les 18 enseignants impliqués dans la démarche. Une journée ensoleillée assortie d'une randonnée jusque Rochefort et d'olympiades au complexe sportif mettant aussi bien le physique, la réflexion et le savoir à contribution. Les ingrédients nécessaires pour affronter avec succès une année scolaire.



Au départ de l'établissement, par petits groupes, l'effectif des 7 classes a randonnée jusque Rochefort par les sous-bois le long de l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres.



« Ça on ne l'a pas vu l'an passé en CM2, m'sieur », aura été la réponse la plus courante lors de l'épreuve des « Incollables ».

« Mémoriser 30 objets en l'espace d'une minute ». Plus de temps sera accordé pour l'apprentissage des leçons.



Une fois débarrassés de leur sac à dos, c'est un autre sac qui attendait les collégiens.

Observation et vitesse étaient requises pour s'imposer dans cette version du morpion.



Les missions de l'Architecte des Bâtiments de France.

MONUMENT



HISTORIQUE

Question d'avis !

Le corps des Architectes des Bâtiments de France (ABF) est né en 1946. Depuis 1993, il est réuni au corps des urbanistes de l'État afin de rendre cohérent le respect du patrimoine et l'aménagement du territoire.

Les architectes des Bâtiments de France sont des fonctionnaires de l'État. Ils exercent leurs missions au sein des unités départementales de l'architecture et du patrimoine présentes dans chaque département.



Perçus souvent pour contrarier les projets des citoyens et des collectivités, les architectes et urbanistes de l'État conseillent et accompagnent les élus sur les politiques d'aménagement du territoire et prennent part à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Dans le cadre de leur fonction, ils assurent trois grandes missions :

1. Contrôler les espaces protégés.
2. Conseiller les particuliers et les collectivités locales en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et plus généralement de cadre de vie.
3. Conserver les monuments historiques.

Ils conseillent et promeuvent une architecture et une urbanisation de qualité en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement.

Quel est leur influence à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

La mairie, pour instruire une demande de permis de construire ou de démolir voire une déclaration préalable,

recueille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque le projet se situe dans un espace protégé. L'ABF peut alors émettre deux avis selon le type d'espace protégé, mais aussi selon le type d'autorisation d'urbanisme.

Quels sont ces avis ?

- Avis simple : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme

(en principe le maire) peut passer outre l'avis de l'ABF. Mais elle engage ainsi sa responsabilité en cas de recours contre l'autorisation. De ce fait, le maire suit quasiment toujours l'avis de l'ABF ;

- Avis conforme : le maire doit obligatoirement suivre l'avis de l'ABF.

Quels sont les secteurs de la commune dits protégés ?

Trois éléments bâtis sont recensés comme patrimoine culturel. Est délimitée autour de chacun d'eux, dans un rayon de 500 mètres, une zone protégée soumise à décision de l'ABF.

Il s'agit :

- L'église Saint-Nicolas, édifice classé le 5 juillet 1993
- La façade du 9 rue Charles-de-Gaulle inscrite le 6 novembre 1929
- Le 38 rue Poupinel, bâtiment principal en totalité se trouvant entre la cour intérieure et la rivière de la Rémarde inscrit le 19 août 1975.



Retrouvez la page urbanisme sur le site de la commune.



Le mouvement perpétuel existe bien à la médiathèque.

Le calme attendu d'une médiathèque est bel et bien présent dans votre médiathèque « Les yeux d'Elsa », ce qui n'empêche pas les lieux d'être en perpétuel mouvement, pour surprendre sans cesse le lecteur et surtout le servir au mieux.

Un nouvel espace détente.

Lire un roman ou feuilleter un magazine, compléter le coloriage géant mis à disposition, travailler, voire jouer, mais aussi prendre part aux différents ateliers ou tout simplement se reposer, tout est possible dans l'espace détente aménagé à l'écart des rayonnages. La déco inspire à la décompression.



Passez à la caisse.

Vous ne savez pas quel ouvrage emprunter ? Deux caisses vous aident à choisir. Découvrez les ouvrages d'un auteur, ou alors laissez-vous tenter par les coups de cœur des bibliothécaires spécialement sélectionnés pour vous. Faites leur confiance.

BB lecteurs en langue des signes.

Mardi 5 octobre à 9h15 et 10h30 puis mardi 9 octobre à 10h30, les bébés accompagnés d'un parent vont retrouver leur séance de lecture. Une rentrée explicite animée par Caroline, conteuse en langue des signes. À ne pas douter, les histoires seront à dévorer des yeux.

0-3 ans. Réservation obligatoire.



Une rentrée littéraire riche.

Question : Ils sont au nombre de 521 ! Qui sont-ils ?
Réponse : Ce sont les romans de cette rentrée littéraire 2021. Une cinquantaine d'entre-eux sont à disposition dans votre médiathèque. Parmi eux certainement quelques primés. Ne tardez pas, venez vite les emprunter avant qu'ils ne s'arrachent dès le palmarès dévoilé.



Un affichage dynamique.

Après son site internet depuis lequel on peut réserver ses ouvrages, l'écran TV et ses présentations thématiques, la page Facebook et ses informations quotidiennes, c'est autour de la signalétique aérienne de faire son apparition pour vous mener là où se cache l'ouvrage convoité. Levez les yeux et laissez-vous guider.



Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Un élevage de sangsues à Saint-Arnoult.



La nature à la rescousse.

Avec plus ou moins de succès, de tout temps l'homme s'est inspiré de la nature pour parvenir à ses fins. La sangsue a ainsi, durant un temps, remplacé les chirurgiens et notre commune en assurait la production.



L'hirudiniculture est un mot peu utilisé aujourd'hui, et pour cause, il s'agit de l'élevage des sangsues. Ces petits vers annelés vivent principalement dans les étangs et

des soins médicaux. Durant la révolution française, faute de chirurgiens, les sangsues étaient utilisées pour pratiquer les saignées. Au XIX^e siècle, l'engouement des médecins et du public pour la sangsue contribua à la surexploitation de la ressource, et son prix flamba.

C'est alors que l'hirudiniculture est née et que la sangsue a donc été élevée notamment à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Cette information a été recueillie puis publiée dans un bulletin de la Société Historique de Saint-Arnoult-en-Yvelines suite à l'étude

réalisée par deux de ses membres, Jackie et Louis Croisier. Tout part de l'ouvrage d'Auguste Jourdière de 1856 intitulé « *la pisciculture et la production de sangsues* ». On y apprend ceci : « Parmi les éleveurs de sangsues, l'un de ceux qui ont le plus fait pour cette industrie, basée sur des procédés artificiels, est sans contredit M. Borne de Saint-Arnoult (Seine-et-Oise). Doué d'un grand esprit d'observation, cet homme, aussi modeste qu'intelligent, a su, en quelques années, créer un établissement qui peut être pris pour modèle. Tel est l'éloge qu'en fait M. Soubeiran* ».

Aujourd'hui, on ne trouve plus trace de cette exploitation sur la commune.

Depuis, la sangsue a été victime de l'assèchement de son habitat et de la pollution. Pour autant, elle est encore élevée par des laboratoires en France, Angleterre, Allemagne et Russie pour quelques usages médicaux.

En France, la sangsue est élevée sur les rives du Bassin d'Arcachon, par Brigitte Latrille, trois fois championne olympique de fleuret dans les années 80. Elle a ainsi repris en 1993, le laboratoire Ricarimpex qui se transmettait alors de père en fils depuis 1885. Elle fournit aujourd'hui 10 000 à 20 000 sangsues aux hôpitaux français. La sangsue est une alliée en chirurgie réparatrice, notamment en matière de greffe de la peau.

* Eugène Soubeiran pharmacien français (1797 – 1859).

Sources : *Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Le Figaro/ Économie.*

« La sangsue a fait partie de la panoplie des soins médicaux. »

autres cours d'eau lents. Ce sont des parasites temporaires des vertébrés, qui se nourrissent du sang. Ce régime alimentaire a valu durant 2000 ans à la sangsue de faire partie de la panoplie

Chaque rentrée est synonyme de nouvelles résolutions et de nouveautés. Les conditions climatiques favorables du mois de septembre ont permis de donner une nouvelle teinte à une partie du mobilier urbain et de poursuivre les interventions en extérieur, avec notamment du nouveau matériel plus adapté. À chaque saison correspond des cycles de la nature et après l'abattage des arbres rue Jean-Moulin cet été, à l'automne de nouveaux arbres prendront racine.

La coupe des arbres rue Jean-Moulin s'est déroulée sans embûches. Les riverains ont eu la possibilité de disposer du bois pour le chauffage.



Non l'automne n'est pas encore présent. C'est bien la chaleur de septembre qui occasionne l'effeuillage des arbres et implique un premier ramassage de feuilles mortes en plein été.



Après un décapage, l'escalier, la rambarde et les mains courantes menant à la médiathèque et au conservatoire ont eu droit à une remise en peinture.



Avant



Après



Les 26 réverbères du centre ville ont pris une nouvelle teinte. Le gris ayant remplacé le marron.



D'un petit gabarit et donc plus maniable, une nouvelle tondeuse permet un entretien plus aisé des petites surfaces et alignements d'arbres.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question > 25 août 2021
Au niveau du 4 rue Elsa Triolet, des arbres du domaine public débordent sur le toit d'une maison de particulier. Est il possible d'élaguer ces arbres ?

Réponse : Une entreprise va intervenir pour procéder à l'élagage.



Question > 27 août 2021
En nous promenant au parc de l'Aleu nous avons été attaqués par une des deux oies domestiques qui ont été abandonnées. Depuis nous sommes réticents à passer près de l'étang. Bien cordialement.

Réponse : Les oies ont été capturées par les services municipaux et coulent aujourd'hui des jours paisibles dans un parc privé de Gazeran doté d'un plan d'eau.



Question > 4 septembre 2021
Le chemin des déserts est, depuis plusieurs années, entretenu au mieux une fois par an voire pas du tout. Il y a énormément d'herbes hautes et il devient impossible de s'y promener et les fossés ne sont pas entretenus également. Cordialement.

Réponse : Ce chemin a été fauché par les services municipaux.



Question > 7 septembre 2021
Je vous contacte pour vous signaler la présence très importante de rats dans le quartier des Aulnaies.

Ils prolifèrent et déambulent dans la rue et dans les jardins en provenance des égouts. Pourriez vous faire intervenir rapidement une société capable de les éradiquer svp ?

Réponse : Une entreprise de dératisation intervient deux fois par an sur l'ensemble de la commune. Elle a été sollicitée de nouveau pour intervenir rapidement sur le quartier concerné.



Question > 13 septembre 2021
L'aire de jeux du Parc du Docteur Arsonneau est laissée à l'abandon. Les colliers de plastique sur les barrières ne suffisent pas. Un enfant peut sortir du parc en moins de 15 secondes. Il faut contrôler l'aire de jeu et fermer ce parc pour éviter les accidents.

Réponse : Mi-octobre, une nouvelle clôture sera posée afin de sécuriser l'aire de jeux.



Question > 14 septembre 2021
Des déchets (cigarettes, gobelets, bouteilles de verre...) s'accumulent devant l'accueil de la crèche... juste devant le commissariat... Je suis outré de ces incivilités et provocations. Il y a pourtant une poubelle à quelques mètres ! N'y a-t-il pas une vidéosurveillance en place ou à mettre en place pour identifier les fautifs ?... Pouvez-vous svp faire le nécessaire pour que cela cesse ? Afin que cette habitude de provocation soit sanctionnée comme il se doit. Cordialement.

Réponse : Ces agissements interviennent à l'abri de tous regards, empêchant le flagrant délit. Les services municipaux ont procédé au nettoyage.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Nous vous devons la lumière

L'histoire de l'éclairage public, notamment à Paris, est passionnante et commence il y a fort longtemps... Si nous oublions les lanternes de bois placées au XIV siècle dans notre capitale nous pouvons estimer que le commencement se situe au XVI siècle quand un décret demande aux bourgeois de placer des lanternes sur leur fenêtre la nuit pour éclairer les rues.

Il a fallu attendre environ un siècle et certainement l'intervention de Louis XIV pour que le déploiement de l'éclairage soit organisé par les forces de l'ordre et concerne plus de 900 rues et presque 3000 lanternes. Une médaille sera alors frappée avec l'inscription « Urbis securitas et nitor ». La sûreté et la netteté de la ville...

Les enjeux de l'éclairage public sont à la fois sociaux, économiques, environnementaux et englobent la sécurité des personnes et des biens, la maîtrise de l'énergie dépensée, le recyclage, le traitement des ampoules et autres matériaux et la préservation du rythme circadien des êtres vivants. Une partie de notre parc a besoin d'être étudié et rénové afin de répondre aux attentes modernes.

La sécurité, évidemment...

Voir et être vu c'est toujours un gage de sécurité des personnes et de sécurité routière : transports de tout type, voi-

tures, cars, camions, vélos ou simplement à pied ... Il est toujours plus agréable et confortable de partir et de revenir chez soi éclairé ... La gendarmerie et nos policiers sont unanimes et pourront avancer pléthore de chiffres montrant que l'éclairage public permet directement ou indirectement de faire baisser les actes de délinquance et d'incivilité... Éclairer nos rues, c'est aussi être responsables.

La qualité de la nuit...

Il est important de la considérer car la pollution lumineuse n'est pas uniquement locale, elle est mondiale et les grandes villes sont fortement émettrices, souvent avec un parc trop vieux et non modernisé perturbant divers organismes vivants, diurnes et nocturnes. Saint-Arnoult n'étant pas Paris, notre commune est peu étendue et sera dans le futur proche de plus en plus concentrée en logements et habitants. L'éclairage restera donc localisé et raisonné d'autant plus s'il est maîtrisé. Toutes les terres environnantes sont cultivées ou forestières, publiques ou privées, laissant à la flore et à la faune une immense surface préservée de toute lumière nocturne.

Entre sécurité des personnes et protection de la qualité de la nuit il y a toute une mosaïque de choix à mettre en œuvre pour donner à nos rues le juste éclairage



Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Action municipale : toujours le néant.

Avez-vous des nouvelles de l'avancement de la Maison médicale ? Nous, non.

Avez-vous des nouvelles des conséquences de la carence en logements sociaux et des actions concrètes engagées par la majorité pour sortir de l'impasse qu'ils ont créée ? Nous, rien.

Avez-vous des nouvelles de la mise en œuvre des Conseils de quartier ? Le vide sidéral du projet a été mis en évidence lors d'une réunion début juillet, à laquelle les élus d'opposition ont dû faire le forcing pour y assister alors que la Maire refusait de nous y inviter. Depuis, rien.

Avez-vous des nouvelles de la mise en place des caméras de surveillance sur la commune ? Nous, non.

Toujours aucune réunion des commissions municipales.

En revanche, quelle communication autour de la nouvelle tondeuse, du ramasse-crottes et du désherbage des bas de murs.

Que de vide dans les interviews de la Maire, qui n'a rien de concret à proposer et aucun bilan à défendre.

Cette majorité conduit la commune dans le mur.

Vendredi 1^{er} octobre

19h30 : Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Au Colombier.

Samedi 2 octobre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace Culturel Victor Hugo.

2 et 3 octobre

11h – 19h : 17^e Parcours d'Artistes Hélium en Vallée de Chevreuse. 2 lieux à Saint-Arnoult : La Maison Elsa Triolet-Aragon et l'atelier d'artistes 6 rue du Palais.

Tout le programme : helium-artistes.com

Dimanche 3 octobre

9h : Sortie de 24 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV parking de la gare de Rambouillet, côté ville.

Mardi 5 octobre

13h30 : Sortie de 13 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV parking des Marais à Poigny-la-Forêt.

Vendredi 8 octobre

14h30 à 19h30 : Collecte de sang à la salle des fêtes Le Colombier

16h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

9 et 10 octobre

11h à 19h : 17^e Parcours d'Artistes Hélium en Vallée de Chevreuse. 2 lieux à Saint-Arnoult : La Maison Elsa Triolet-Aragon et l'atelier d'artistes 6 rue du Palais.

Tout le programme : helium-artistes.com

Dimanche 10 octobre

9h et 13h : Sortie de 12 km le matin et 9 km l'après-midi avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking de la mairie de Gazeran.

12h30 : Banquet des aînés offert par le CCAS. Au Colombier.

Mardi 12 octobre

13h30 : Sortie de 14 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking du Palais de Montfort l'Amaury.

Vendredi 15 octobre

Dès 14h : Collecte alimentaire par AEDAVIA au profit de la distribution alimentaire du CCAS chez les enseignes U Express et Auchan.

Samedi 16 octobre

Toute la journée : Collecte alimentaire par AEDAVIA au profit de la distribution alimentaire du CCAS chez les enseignes U Express et Auchan.

Dimanche 17 octobre

Le matin : Collecte alimentaire par AEDAVIA au profit de la distribution alimentaire du CCAS chez les enseignes U Express et Auchan.

9h : Sortie de 20 km (les carrières de Madagascar) avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking de la gare de Saint Chéron.

15h à 17h : Atelier de méditation proposé par l'association Equilibris. Tarif : 25 €.

Pass Sanitaire obligatoire. Renseignements et inscription sur yogaequilibris.jimdofree.com

Contact : yogaequilibris@gmail.com

Mardi 19 octobre

13h30 : Sortie de 13 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking du château de la Madeleine à Chevreuse.

Mercredi 20 octobre

10h30 - 11h30 : Les ateliers du mercredi : Créa' lecture pour les enfants de 3 à 7 ans. Médiathèque.

Vendredi 22 octobre

16h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

18h : Remise du Brevet des Collèges 2021 pour les anciens élèves du collège Georges Brassens. Au Colombier.

Dimanche 24 octobre

9h : Sortie de 23 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking de la gare de Sermaise.

Mardi 26 octobre

13h30 : Sortie de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking rue des Moulins à Cernay-la-Ville.

Mercredi 27 octobre

10h30 : Atelier zéro déchet. Ouvert à tout public. Gratuit sur réservation. Médiathèque.

Mardi 3 novembre

13h30 : Sortie de 14 km avec Saint Arnoult Randonnée. RDV au parking des tennis de Sonchamp.

Samedi 6 novembre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace Culturel Victor Hugo.



Maison Elsa Triolet-Aragon

EXPOSITION DE L'ARTISTE HOPARE

Jusqu'au 30 novembre



Hopare a appris dans la rue le langage des formes et des couleurs. À Paris comme à Hong Kong, Montréal ou Casablanca, des murs portent aujourd'hui les lignes de ses créations. Outre la bombe aérosol, Hopare manie brosses et marqueurs, rouleaux et collages pour donner vie à ses œuvres. Fuyant les enfermements et les étiquettes réductrices, il investit audacieusement peinture à l'huile et gravure aussi bien que la sculpture.

Mercredis 20 et 27 octobre de 15h à 17h

«Bombs» Halloween (street art), ateliers vacances 4-12 ans. Les enfants deviennent explorateurs puis créateurs lors d'ateliers inédits imaginés en écho avec le musée et les

expositions. Tarif : 12 € atelier et goûter compris.

Réservation : www.maison-triolet-aragon.com



La Trésorerie s'adapte dès maintenant.

En prévision du regroupement des trésoreries annoncé pour la fin de l'année 2021, date à laquelle les services de la trésorerie de Saint-Arnoult seront transférés à Rambouillet, celle-ci met en place un accueil téléphonique afin de répondre aux questions des usagers.

Souhaitant accompagner cette mutation, la mairie met à disposition du service de l'État un bureau en mairie, afin de permettre un accompagnement des usagers ne pouvant être résolu par téléphone.

État Civil

Nos nouveau-nés

ROUMIGUIER Nikolai, le 15/08/2021



REUZÉ Gabriel, le 18/08/2021

PATTEEUW Lou, le 18/08/2021

BILEY Annaëlle-Elisha, le 27/08/2021

BENEDETTI Louise, le 27/08/2021

BOUKHOBZA Naël, le 29/08/2021

Ils se sont mariés

GHOUILLE Tark et BRUNET Muriel, le 6/08/2021

GUERIN Raphaël et LESTRINGUEZ Sandrine, le 21/08/2021

GAMAND Nicolas
et MORVAN Gwenhaël,
le 2/09/2021



Il nous a quitté

HERVÉ Marcel, le 20/08/2021

Colis de Noël.

Les personnes âgées de plus de 70 ans non imposables souhaitant obtenir le colis de Noël offert par le CCAS sont invitées à déposer leurs avis d'imposition jusqu'au 15 octobre en mairie.



COLLECTE ALIMENTAIRE

AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AEDAVIA
L'association organise au profit du CCAS de Saint-Arnoult-en-Yvelines une collecte alimentaire à Auchan et U Express.

Les produits récoltés seront redistribués aux familles en difficultés de la commune.

Collecte alimentaire.

VENDREDI 15, SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 OCTOBRE

À Auchan et U Express, au profit du Centre Communal d'Action Social

Produits d'hygiène : dentifrice, savon...

Produits d'entretien : éponge, liquide vaisselle, nettoyant multi-usages...

Conserves de légumes, de plats préparés, sardines, pâté...

Soupes

Produits secs : pâtes, riz, semoule, café, sucre, chocolat en poudre...

SÉJOUR À FREUDENBERG : INSCRIVEZ-VOUS !



Du vendredi 29 octobre au lundi 1^{er} novembre 2021, le comité de jumelage avec Freudenberg-am-Main va retrouver ses homologues allemands. Les Arnophiens jeunes et adultes sont conviés à y prendre part.

Il n'est pas indispensable de pratiquer une langue étrangère.

Envie de convivialité ? Faites vous connaître auprès de Gérard Gallou au 06 38 22 52 26. Plus d'infos : www.jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

4^e Salon Du Livre

Saint-Arnoult-en-Yvelines

ROMANS
ÉCRIVAINS
POLARS
BANDES DESSINÉES
AUTEURS
ILLUSTRATEURS
LIBRAIRIES
POÉSIES
ÉDITEURS

SALLE « LE COLOMBIER »
1, RUE LOUIS GENÊT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

21/11
2021
10h-18h
Entrée libre



Saint-Arnoult
en Yvelines